



OPERATION TRANQUILLITE HABITATIONS



Pour la deuxième année, et dans le cadre de la lutte contre les cambriolages qui aujourd'hui constituent une préoccupation quotidienne, la ville d'Alès lance au travers de son service de police municipale et du centre de vidéoprotection l'Opération Tranquillité Habitations.

Modalités:

-O.T.H-

- ▶ Entièrement gratuit et personnalisé
- ▶ Service possible toute l'année quelque soit l'absence du domicile
- ▶ Inscription au poste de police municipale rue Albert 1er, ou par Internet sur le site de la ville d'Alès www.alescevennes.fr rubrique sécurité

Objectif:

Assurer une surveillance physique de votre habitation durant votre absence.

Prise de contact et sensibilisation avec une personne de votre choix (famille ou voisin) pendant votre absence.

Un compte rendu écrit de nos actions vous sera adressé à votre retour.

Police Municipale Alès 1 rue Albert 1er 30100 Alès Tel: 04-66-56-11-48

Internet: www.alescevennes.fr rubrique sécurité



Vous êtes victime d'un cambriolage

Ou témoin d'événements suspects

COMPOSEZ le **17** ou le **112**

(Police Nationale ou Gendarmerie Nationale)

POLICE MUNICIPALE ALES

1 rue ALBERT 1ER

04 66 56 11 48



Internet: www.alescevennes.fr
rubrique sécurité

Coordonnées utiles:

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition Chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphone portable volé :

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23

Bouygues Télécom : 0825 005 700

OPERATION TRANQUILLITE HABITATIONS

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

Inscrivez vous !



Ce service est un complément de l'opération tranquillité vacances
(O.T.V)

dont l'organisation est menée par le Ministère de l'Intérieur